



VILLE DE VILLEJUIF
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE - ARRONDISSEMENT DE L'HAY-LES-ROSES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-sept mars, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Franck LE BOHELLEC, Maire. La séance est ouverte à 19h10.

PRESENTS : M. LE BOHELLEC, Mme GANDAIS, M. VIDAL, Mme DUBOILLE, M. CARVALHO, Mme LOUDIERE, M. OBADIA, Mme OUCHARD, M. DUCCELLIER, Mme LAMBERT-DAUVERGNE, M. CAPORUSSO, Mme CASEL, M. MONIN, Mme THOMAS, M. HAREL, Mme TIJERAS, M. YEBOUET, Mme ARLE, M. LIPIETZ, Mme GRIVOT, MM. BOUNEGTA, MOSTACCI, Mme YAPO, M. STAGNETTO, Mme DUMONT-MONNET, MM. MILLE, BOKRETA, Mme BERTON, M. LECAVELIER, M. FERREIRA NUNES, Mmes PIDRON, CORDILLOT, M. GIRARD, Mme DA SILVA PEREIRA (*arrivée à 22h12 – lors du débat sur la délibération n°22/2015*), M. PERILLAT-BOTTONET, Mme LEYDIER, M. LAFON, Mme TAILLE-POLIAN, M. BADEL (*arrivé à 19h38 – lors de l'interruption de séance*), Mme KADRI, M. BULCOURT.

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

Mme BOYER par M. LECAVELIER
Mme HAMIDI par Mme GANDAIS
Mme DA SILVA PEREIRA par Mme CORDILLOT (*jusqu'à 22h12 - délibération n°21/2015 incluse*)

ABSENTS NON REPRESENTES : M. GABORIT

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil. M. OBADIA a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

DELIBERATION N° 22/2015

SEANCE DU 27 MARS 2015

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 6 mars 2015,

VU les résultats prévisionnels de l'exercice 2014 attestés par le comptable public,

au regard des dispositions du projet de loi de finances pour 2015 qui comprime fortement les finances des collectivités, il est anticipé une baisse du montant global des concours de l'État alloués à Villejuif,

VU le projet du Budget Primitif pour l'exercice 2015,

République Française
Liberté • Egalité • Fraternité

Hôtel de Ville
Esplanade Pierre-Yves-Cosnier
94807 Villejuif Cedex

Tél. 01 45 59 20 00
Fax 01 45 59 22 22

www.villejuif.fr

Nombre de conseillers
municipaux en exercice : 45

Certifié exécutoire

Compte tenu de l'affichage
le 02 Avril 2015

et du dépôt en Préfecture le
02 Avril 2015



LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE :

Article 1^{er} : Décide au regard du résultat prévisionnel de l'exercice 2014, attesté par le comptable public, de reprendre par anticipation 741.414,12 €.

Article 2 : Vote le Budget Primitif 2015 qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	16.152.930,00	
012	Charges de personnel	50.100.000,00	
013	Atténuations de charges		891.036,00
014	Atténuations de produits	735 000,00	
022	Dépenses imprévues	741.414,12	
65	Autres charges de gestion courante	5.223.707,24	
66	Charges financières	4.760.500,00	
67	Charges exceptionnelles	1.403.129,00	
68	Dotations aux amortissements et provisions	49.970,50	
70	Produits des services du domaine		5.576.250,10
73	Impôts et taxes		52.808.806,00
74	Dotations, subventions et participations		23.173.292,40
75	Autres produits de gestion courante		416.320,00
76	Produits Financiers		100.774,77
77	Produits exceptionnels		5.775,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	3.350.874,38	519.528,01
002	Résultat de fonctionnement reporté		741.414,12
023	Virement à la section d'investissement	1.715.671,16	
	TOTAL	84.233.196,40	84.233.196,40

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
024	Produits des cessions d'immobilisation		10.092.000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		2.589.528,01
13	Subventions d'investissement reçues		2.963.125,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6.600.000,00	4.190.000,00
20	Immobilisations incorporelles	975.735,00	
204	Subventions d'équipement versées	604.361,00	
21	Immobilisations corporelles	7.806.983,00	
23	Immobilisations en cours	8.586.300,00	
27	Autres immobilisations financières		191.708,46
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	519.528,01	3.350.874,38
041	Opérations patrimoniales	42.828,23	42.828,23
021	Virement de la section de fonctionnement		1.715.671,16
	TOTAL	25.135.735,24	25.135.735,24



Franck LE BOHELLEC

Maire

ADOPTION, A LA MAJORITE
*11 CONTRE (Mme CORDILLOT, M. PERILLAT-BOTTONET,
Mme DA SILVA PEREIRA, M. BULCOURT,
Mmes KADRI, LEYDIER, MM. BADEL, GIRARD,
Mme TAILLE-POLIAN, M. LAFON, Mme TIJERAS)*

RAPPORT N° 15-03-113

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2015

OBJET : Rapport de présentation du Budget primitif

Le débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu le 6 mars dernier a été l'occasion de rappeler le contexte particulièrement contraint dans lequel les collectivités locales préparent actuellement leur budget 2015.

Ce budget 2015 est élaboré dans le respect des engagements pris en matière de stabilité des taux des impôts locaux, tout en tenant compte des décisions prises par l'État dans le cadre de la réduction des déficits publics, qui se traduisent, de façon durable, par des baisses de recettes.

Il dessine les grandes lignes directrices du mandat, malgré les contraintes financières croissantes et un niveau d'endettement qui nécessite des efforts de gestion responsable du budget municipal.

Avec 17,98 M€ de projets d'investissement, le budget 2015 confirme la volonté des élus de mobiliser des moyens financiers importants afin de continuer à investir pour améliorer les conditions de vie des Villejuifaises et des Villejuifois, mais également à développer l'attractivité de la Ville.

En réponse à la baisse conséquente des dotations de l'État, nous avons décidé d'élaborer un programme d'économie, difficile mais nécessaire, sur les dépenses courantes, qui s'appuie sur une répartition juste et équilibrée des efforts.

Ce choix de la responsabilité est un signal fort envers les habitants afin de les assurer que leurs élus entendent gérer le budget municipal de façon pragmatique et efficace. Les efforts demandés aux partenaires, notamment associatifs, ont été décidés en garantissant aux porteurs de projets locaux qu'ils continueront à être soutenus par la Mairie.

En 2015, la proximité, la sécurité dans une ville plus propre, la solidarité au travers notamment des actions du CCAS, la santé, l'éducation, et le sport pour tous sont au cœur de l'action municipale et des projets développés pour les habitants.

Redresser la situation financière de la commune :

Malgré une baisse importante des recettes,

En 2015, les recettes de fonctionnement devraient représenter 83,4 M€, en diminution de 2,05 % par rapport au BP 2014 et se répartissent autour de quatre grands blocs :

- 1) Le produit de la fiscalité, 35,1 M€ est prévu à taux constant, il est constaté une diminution de 1,69 % malgré la revalorisation des valeurs locatives de 0,9 % prévue en loi de finances 2015.
- 2) Les concours versés par l'Etat, 17,9 M€ sont en nette baisse 9,89 % avec pour la seule DGF une baisse de 13,06 % soit – 1,76 M€ par rapport à 2014.
- 3) Les compensations versées par la Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre, 16,5 M€ baissent de 1,28 % suite à la fin du dispositif de compensation des rôles supplémentaires de fiscalité sur la période 2000/2006.
- 4) Les recettes de prestations, partenariales et de fonctionnement des services, 13,9 M€, baissent également de 4,34 % en prévision de baisses d'activités et de la prise en compte des difficultés sociales grandissantes des usagers du service public.

Le maintien des services essentiels à la population,

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 79,2 M€, en baisse de 2,25 % par rapport à 2014 et réparties comme suit :

- 1) **Les dépenses de personnel**, 50,1 M€ sont en hausse de 3,19 % compte tenu du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) mais aussi de la revalorisation des catégories C prévue par le législateur et dans une moindre mesure de notre adhésion aux Assédic.
- 2) **Les subventions et contingents**, 4,5 M€, en hausse de 4,41 % concernent notamment le soutien au Centre Communal d'Action Sociale (0,85 M€), au mouvement sportif (0,98 M€), la participation de la ville au syndicat informatique SIIM (0,87 M€) et à la brigade des sapeurs-pompiers (0,89 M€), le soutien au tissu associatif local (0,64 M€).
- 3) **Les dépenses des services**, 16,7 M€, en baisse de 15,2 %, démontrent l'effort de rationalisation, d'optimisation et de mutualisation des moyens qui permettront de maintenir un service de qualité au travers de politiques sectorielles plus transversales (Parcours de l'emploi, Parcours de l'enfance à l'adolescence, Coordination centralisée des évènements..). Une attention particulière sera également portée sur les modalités d'achats et la pertinence de chaque dépense au regard des besoins.

- 4) **La montée en charge du FPIC** (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes), en hausse de 44 %, 0,68 M€ correspond à la participation de la ville au fonds calculé sur la richesse de l'agglomération.
- 5) **Les intérêts de la dette** sont estimés à 4,8 M€ pour l'année 2015.

Et développer des projets qui vont redynamiser la ville :

Des dépenses d'investissement maintenues à un haut niveau

Concernant **le programme d'investissement**, outre le remboursement du capital de la dette qui représente 6,6 M€, il sera axé en dépense sur :

1. La construction des locaux scolaires, indispensable à l'évolution des effectifs d'enfants, pour 6,74 M€, et les investissements nécessaires à la mise en œuvre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) pour 0,3 M€ ;
2. La sécurité des bâtiments municipaux, tant pour les usagers que pour les personnels qui y travaillent, afin de garantir la continuité du service public. 6,02 M€ seront consacrés aux travaux et au renouvellement des matériels et mobiliers, dépenses qui ont été arbitrées au plus près de cette priorité ;
3. Le développement de télé-services, au travers de l'E-administration et des outils numériques, représentera 50 % des 0,25 M€ du développement informatique et des réseaux.
4. La mise en place d'une politique globale de sécurité au sein de notre ville, 0,70 M€, pour engager le développement d'une Direction de la Sécurité, de la Prévention et de la Médiation, couplé au renforcement de la sécurisation des espaces publics (vidéo-surveillance des bâtiments et vidéo-protection des personnes, éclairage, zone 30km/h,...) et la création d'une Police Municipale.
5. Des aménagements urbains pour « *Rénover... Revisiter les ZAC et réviser le PLU... Protéger les espaces verts et en aménager de nouveaux... Redynamiser le centre-ville...* » à hauteur de 2,48 M€ dont 0,50 M€ concerneront la préfiguration de la rénovation des quartiers sud.

Avec un effort de recherche de financements partenariaux et les recettes de cessions

Ces dépenses seront financées, d'une part avec l'épargne dégagée de la section de fonctionnement pour 4,55 M€, et de nos recettes propres d'investissement pour 2,96 M€, et d'autre part, par la recherche active de partenariat et de la gestion de notre patrimoine.

1. La recherche de partenaires privés et de subventions (Conseil Général, Conseil Régional, Union Européenne, etc.) pour améliorer l'offre de services publics (Crèches, Équipements sportifs...) pour 1,68 M€ ;
2. Le partenariat avec des investisseurs privés au travers des Projets Urbains Partenariaux pour 1,16 M€
3. La cession de réserves foncières et de biens privés de la collectivité pour 10,09 M€.
4. L'équilibre du budget nécessitera un recours limité à l'emprunt à hauteur de 4,19 M€.

L'équilibre financier du budget principal :

L'autofinancement est impacté à la baisse par les mesures décidées par l'État (baisse des recettes, hausse du prélèvement FPIC, revalorisation des catégories C), par les frais financiers des emprunts structurés et notre choix d'adhérer à l'assurance chômage. Pour compenser, compte tenu de la faible évolution des recettes fiscales, le choix s'est porté sur une baisse des dépenses courantes des services et la rationalisation des dépenses dites d'évènementiel.

Malgré les pertes de ressources et les charges incompressibles, le budget 2015 est élaboré dans le respect des engagements pris et des règles de bonne gestion :

- Stabilité des taux d'imposition,
- Efficience de la dépense publique,
- Préservation de l'autofinancement et de l'investissement,
- maîtrise de l'endettement à un niveau supportable.

La section de fonctionnement

L'équilibre global de la section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP	Libellé	budget primitif 2014	budget primitif 2015	% évolution
70	Produit des services, du domaine et ventes	5 767 889	5 576 250	-3,32%
73	Impôts et taxes	53 693 658	52 808 806	-1,65%
74	Dotations et participations	23 753 425	23 173 292	-2,44%
75	Autres produits de gestion courante	506 380	416 320	-17,79%
013	Atténuation de charges	770 100	891 036	15,70%
Total recettes de gestion courante		84 491 452	82 865 705	-1,92%
76	Produits financiers	128 148	100 775	-21,36%
77	Produits exceptionnels	155 000	5 775	-96,27%
Total des recettes réelles de fonctionnement (1)		84 774 600	82 972 254	-2,13%
002	Résultat reporté ou anticipé		741 414	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement (2)		466 000	519 528	11,49%
TOTAL (1+2)		85 240 600	84 233 196	-1,18%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP	Libellé	budget primitif		% évolution
		2014	2015	
011	Charges à caractère général	18 231 029	16 152 930	-11,40%
012	Charges de personnel	48 551 400	50 100 000	3,19%
014	Atténuations de produits (dont FPIC)	400 000	735 000	83,75%
65	Autres charges de gestion courante	5 319 637	5 223 707	-1,80%
Total dépenses de gestion courante		72 502 066	72 211 637	-0,40%
66	Charges financières	4 908 000	4 760 500	-3,01%
67	Charges exceptionnels	1 563 130	1 403 129	-10,24%
68	Dotations aux provisions		49 971	
022	Dépenses imprévues		741 414	
Total des dépenses réelles de fonctionnement (1)		78 973 196	79 166 651	0,24%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (2)		6 267 404	5 066 546	-19,16%
TOTAL (1+2)		85 240 600	84 233 196	-1,18%

De budget à budget, les recettes de gestion s'inscrivent en diminution de 1,92 % et les dépenses de gestion en diminution de 0,4 %. Il en ressort une épargne de gestion à hauteur de 9,2 M€, les charges financières sont estimées à 4,66 M€ (D - R).

Le résultat de l'exercice 2014 repris s'élève à 0,74 M€ ; ce qui agrège d'autant les recettes de fonctionnement et permet de bloquer des crédits imprévus pour l'éventuelle volatilité des taux.

L'autofinancement brut s'élève à 4,5 M€, puis l'autofinancement net à - 1,86 M€, déduction faite du remboursement en capital de la dette de 6,6 M€.

La section d'investissement

L'équilibre global de la section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAP	Libellé	budget primitif		% évolution
		2014	2015	
13	Subventions d'investissement	1 919 347	2 963 125	54,38%
16	Emprunts et dettes assimilées	7 500 000	4 190 000	-44,13%
Total des recettes d'équipement (1)		9 419 347	7 153 125	-24,06%
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	2 070 000	2 589 528	25,10%
27	Autres immobilisations financières	348 100	191 708	-44,93%
024	Produits des cessions d'immobilisation	2 874 318	10 092 000	251,11%
Total des recettes réelles d'investissement (1)		14 711 765	20 026 361	36,12%
Total des recettes d'ordre d'investissement (2)		6 316 169	5 109 374	-19,11%
TOTAL (1+2)		21 027 933	25 135 735	19,53%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAP	Libellé	budget primitif 2014	budget primitif 2015	% évolution
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	190 000	975 735	413,54%
204	Subventions d'équipement versées	460 000	604 361	31,38%
21	Immobilisations corporelles	4 556 593	7 806 983	71,33%
23	Immobilisations en cours	8 806 575	8 586 300	-2,50%
Total dépenses d'équipement		14 013 168	17 973 379	28,26%
16	Emprunts et dettes assimilées	6 500 000	6 600 000	1,54%
Total des dépenses réelles d'investissement (1)		20 513 168	24 573 379	19,79%
Total des dépenses d'ordre d'investissement (2)		514 765	562 356	9,25%
TOTAL (1+2)		21 027 933	25 135 735	19,53%

L'investissement est préservé en 2015, la part prévisionnelle de financement des dépenses d'équipement par emprunt s'élève à 23,31 %, contre 53,52 % en 2014.

Le détail des crédits vous est présenté dans le document de présentation comptable M14 voté par nature, leur utilisation par politique sectorielle dans les documents de synthèse des propositions 2015 réalisées par pôles.

C'est avec un esprit de responsabilité que je sou mets au vote du Conseil municipal ce premier budget de la mandature, équilibré sur le plan comptable et en adéquation avec notre programme dans les actions et politiques publiques retenues.

Objet : Vote du Budget Primitif 2015

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 6 mars 2015,

Vu les résultats prévisionnels de l'exercice 2014 attestés par le comptable public,

Au regard des dispositions du projet de loi de finances pour 2015 qui comprime fortement les finances des collectivités, il est anticipé une baisse du montant global des concours de l'État alloués à Villejuif,

Vu le projet du Budget Primitif pour l'exercice 2015,

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE :

Article 1^{er} : Décide au regard du résultat prévisionnel de l'exercice 2014, attesté par le comptable public, de reprendre par anticipation 741.414,12 €.

Article 2 : Vote le Budget Primitif 2015 qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	16.152.930,00	
012	Charges de personnel	50.100.000,00	
013	Atténuations de charges		891.036,00
014	Atténuations de produits	735 000,00	
022	Dépenses imprévues	741.414,12	
65	Autres charges de gestion courante	5.223.707,24	
66	Charges financières	4.760.500,00	
67	Charges exceptionnelles	1.403.129,00	
68	Dotations aux amortissements et provisions	49.970,50	
70	Produits des services du domaine		5.576.250,10
73	Impôts et taxes		52.808.806,00
74	Dotations, subventions et participations		23.173.292,40
75	Autres produits de gestion courante		416.320,00
76	Produits Financiers		100.774,77
77	Produits exceptionnels		5.775,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	3.350.874,38	519.528,01
002	Résultat de fonctionnement reporté		741.414,12
023	Virement à la section d'investissement	1.715.671,16	
	TOTAL	84.233.196,40	84.233.196,40

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
024	Produits des cessions d'immobilisation		10.092.000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		2.589.528,01
13	Subventions d'investissement reçues		2.963.125,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6.600.000,00	4.190.000,00
20	Immobilisations incorporelles	975.735,00	
204	Subventions d'équipement versées	604.361,00	
21	Immobilisations corporelles	7.806.983,00	
23	Immobilisations en cours	8.586.300,00	
27	Autres immobilisations financières		191.708,46
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	519.528,01	3.350.874,38
041	Opérations patrimoniales	42.828,23	42.828,23
021	Virement de la section de fonctionnement		1.715.671,16
	TOTAL	25.135.735,24	25.135.735,24

Franck LE BOHELLEC

Maire